

Bureau du Comité Directeur

Réunion du 22 janvier 2021

En visio conférence à 18h45

Présidence : Pascal TRANQUILLE

Présents : Melle Sylvie SILVESTRE, et Messieurs Didier BARDET, Pierre LAVALARD, Philippe FOURE, Patte REGIS, Roland GRAIN, Alain CRESSON, François CLERCQ, Emmanuel FIRMIN.

Assiste : Monsieur LECLERCQ Wilfried, Secrétaire Administratif.

Le Président informe les membres de son inquiétude car les signaux actuels ne sont pas au vert....

Il a rencontré un candidat à la présidence de la FFF qui a exposé son projet. Il reste encore deux candidats à écouter.

Pascal ayant également reçu une demande de parrainage, il précise aux membres qu'il ne donnera pas suite et explique ses raisons.

1. Approbation du Procès-verbal du 07/01/21

La PV de la réunion de bureau du 07/01/21 est adopté tel que paru sur le site internet du DSF le 14/01/21.

2. CARNET

- **Félicitations** à Yann SEGALIN, membre du DSF, pour l'arrivée du petit AUBIN.
- **Le Président transmet ensuite ses sincères condoléances aux famille endeuillées et cite :**
 - A Monsieur Claude LOCQUET, ancien Secrétaire Général du DSF, pour le décès de sa maman.

3. LFHF

Composition du bureau du Conseil de Ligue :

Régis Patte devrait être le représentant du DSF au sein du Bureau de Ligue, le Président Pascal TRANQUILLE sera invité en tant que membre de droit.

1^{er} Conseil de Ligue le 23/01/21 :

Pascal et Régis seront présents, il s'agira d'une réunion axée sur la composition des Pôles et leurs architectures.

Il sera ensuite demandé aux District de transmettre les membres qui participeront aux différentes Commissions Régionales. Un appel à candidature sera fait par la Ligue.

Auparavant au niveau du District Somme :

- 2 présidents de Commissions Régionales (dont un non élu du District)
- 19 élus en Commission
- 10 non élus en Commission

Soit 31 membres de la Somme sur un total de 266 membres bénévoles au sein des Commissions Régionales.

Contrat d'objectif avec la LFHF :

Il doit être signé ce 23/01/21 sur la même base que le précédent contrat.

Cellule COVID :

Pascal précise aux membres qu'il a demandé à la LFHF pour que les directives liées au COVID soient identiques aux 7 districts. C'est à la cellule régionale de faire redescendre les informations afin d'avoir un discours uniforme sur toute la région.

4. District

Chômage partiel des salariés :

Les salariés du DSF sont en chômage partiel depuis le 01/11/20.

Il faut faire un point avec les administratifs et techniciens afin de préparer la reprise. Il s'agit d'être au plus près des Clubs.

Une décision est à prendre, mais il faut attendre les déclarations gouvernementales prochaines, ne pas se précipiter et opter pour la bonne solution.

5. Conseil Départemental de la Somme

Le Président, accompagné du Président Délégué et du Trésorier général, a été reçu par la Président du Conseil Départemental de la Somme, Monsieur HAUSSOULIER et Mme HOLLEVILLE.

Un travail sur 4 thématiques a été entrepris, et a reçu un bon écho :

- Recadrage des missions du DSF pour l'accompagnement des Clubs essentiellement ruraux,
- Augmentation de la subvention du CD80 à 1€ par licencié au lieu de 0,70€ actuellement,
- Création de terrains synthétique : volonté d'un terrain supplémentaire par secteur qui sera homologué et mutualisé,
- Le foot en milieu scolaire (futsal, féminines, sections sportives) à développer.

6. Organisation du DSF

Pascal interroge chaque Responsable de Pôle sur l'avancée des compositions de Commission dont ils ont la charge.

Didier BARDET, Responsable du POLE DISCIPLINE ET CONTENTIEUX :

Commission Discipline :

Elle sera gérée par Didier DUTILLEUX, avec François CLERCQ comme Adjoint.
Jean Michel BERNAUD, Président de l'OL AMIENOIS, qui avait sollicité le DSF intègre la commission.
Il est rappelé que la Commission se réunit tous les jeudis de 16h00 à 19h00, voir plus tard en cas d'audition.

Commission Appel Discipline :

Elle sera dirigée par Maître Guillaume COMBES (avocat), assisté de Didier BARDET.
Madame Véronique DETAILLE a été sollicité et accepte d'intégrer cette commission.
Didier informe les membres que la Commission se réunira, lorsque cela sera nécessaire à 17h00.
Martine RETOURNE quant à elle est transférée à la Commission Juridique.

Commission Appel Affaires Générales :

Sous la responsabilité de Emmanuel FIRMIN, ce dernier doit transmettre ce lundi la composition de sa Commission et le nom de son adjoint.
Le Bureau propose d'intégrer Monsieur Saïd DACHOURI, Secrétaire de l'AMIENS RIF, volontaire pour intégrer le DSF mais à partir de 18h00 uniquement.

Commission Ethique :

C'est Sylvie SILVESTRE qui sera la responsable, accompagnée de Emmanuel FIRMIN.
Lionel HERBET viendra compléter la Commission actuelle.

CSOE :

Sous la présidence de Philippe FRANCOIS, cette Commission est maintenant complète avec l'ajout de Monsieur Saïd DACHOURI.

Commission Statut de l'Arbitrage :

Sous la responsabilité de Didier BARDET, assisté de Jean Christophe FAVEREAUX. Les trois représentants de clubs seront :

- Lionel HERBET, Amiens SC
- Saïd DACHOURI, Amiens RIF
- Romaric CORDONNIER, FC LA Montoye

Commission Statut des Educateurs :

Elle sera gérée par François CLERCQ et Emmanuel BOISSIER
Et complétée par :

- Jérôme ROGEL (éducateur)
- Laurent BOURDIN (Comité Directeur)
- Raoul TETARD (délégué)
- Bernard SINOQUET (éducateur)
- Hervé DESMAREST (club)
- Un arbitre à désigner

Pierre LAVALARD, Responsable du POLE INFORMATION ET COMMUNICATION :

Commission Communication et Marketing :

Gestion de Pierre LAVALARD, assisté de Sylvie SILVESTRE.
Monsieur Christophe PENET (Abbeville) intègre la Commission.
Cette Commission aura pour objectif, entre autres, de trouver des subsides pour le développement de la pratique au sein du DSF, de réaliser le FOOT EN SOMME, et chargée de la communication

(gestion et développement des différents réseaux sociaux). Il reste ouverte à toute proposition de membre qui pourrait l'aider en ce sens.

Commission des Finances :

Pierre LAVALARD sera le responsable, assisté de Pascal TRANQUILLE :

Intègrent la Commission :

- Patrice BONNARD, de l'US ROSIERES,
- François CLERCQ, Trésorier Général Adjoint du DSF.

Commission Médicale :

Cyril Page en sera le responsable.

Les membres du bureau évoquent la création d'une cellule Sport Santé, mais s'interrogent sur les obligations liées à la composition de ladite commission.

Quelques contacts sont déjà établis.

Commission Information et promotion :

C'est Alain CRESSON qui aura la charge de cette Commission, accompagné par Monsieur Jean Pierre FRIVILLE.

Elle sera composée de Messieurs Didier BARDET, Philippe FOURE, Jean Michel FONTES, Laurent BOURDIN et Pierre LAVALARD.

Commission recrutement et fidélisation des arbitres :

Gestion par Alain CRESSON assisté de Martial THUILLIER.

3 nouveaux membres pour cette Commission :

- Pauline TOURNELLE,
- Franck LECOMPTE,
- Dominique DUBOIS.

Philippe FOURE, Responsable du POLE JURIDIQUE ET COMPETITIONS :

Commission calendrier :

Gestion de Philippe FOURE.

Elle sera composée :

- des Présidents de secteur
- 1 éducateur
- 1 arbitre
- Les représentants des composantes concernées

Commission Juridique :

Gestion de Philippe FOURE.

Les membres seront les suivants :

- CRESSON Alain
- NOTEL Pascal
- PATTE Régis
- POLET Jacques
- SINOQUET Bernard
- RETOURNE Martine
- WARMÉ Jean Marie
- 2 membres Comm. Championnat Jeunes
- 1 membre Comm. Féminine
- 1 membre Comm. FUTSAL

- 1 membre Comm. Vétéran

Commission Championnats Seniors :

Gestion de FOURÉ Philippe.

Membres de la Commission :

- CRESSON Alain
- NOTEL Pascal
- PATTE Régis
- POLET Jacques
- SINOQUET Bernard
- WARMÉ Jean Marie

Commission Suivi et prévention des matchs à risques :

Philippe FOURE sera assisté de Monsieur Antonio DOS SANTOS.

Auxquels il faudra ajouter un représentant de chaque pratique.

Commission Gestion des délégués :

Sous la responsabilité d'Alain FERRARETTI, qui sera accompagné de Sylvie SILVESTRE.

Commission des Jeunes :

Gestion de Laurent BOURDIN et Dominique DELABIE.

Cette Commission se divise en 3 cellules :

- **Championnat Jeunes**, gérée par Laurent BOURDIN
- **Coupes Somme Jeunes**, gérée par Roland GRAIN
- **Foot Animation**, gérée par Dominique DELABIE

Les compositions de ces 3 Commissions seront confirmées lors du prochain CD.

Commission Coupes Somme Seniors :

Pierre LAVALARD en sera le responsable.

Une sollicitation pour intégrer la Commission qui reste à confirmer.

Commission Vétérans :

Sébastien TOUTAIN sera en charge de la Commission et sera épaulé par Alexis LECLERCQ.

Il est souhaité que deux autres membres intègrent les vétérans.

Commission FUTSAL :

C'est Mehdi NASSAH qui sera le responsable, aidé par Yohane MOREIRA.

Deux nouveaux membres, Messieurs Yves LORGNET (Epide de Doullens) et Loïc AVISSE (Futsal Cayeux).

Messieurs Bruno GODIN et Yoan DELEAU complètent la Commission.

Commission Foot Adapté :

Gestion de François CLERCQ.

Composition de la Commission :

- MERLE Camille
- SEGALIN Yan
- DANTIN Angélique
- TERNISIEN Julie

Commission Foot Loisirs :

Responsable Philippe FOURE, assisté de Yan SEGALEN.

4 membres sont à trouver pour compléter la Commission.

Il est souhaité un membre par secteur.

Commission EFOOT :

Gestion de Gaétan BETTEFORT et Quentin MERCIER :

Autres membres :

- Emmanuel BOISSIER
- Gary CAILLAUX
- Julie TERNISIEN
- Romain WARME
- Wilfried LECLERCQ

François CLERCQ, Responsable du POLE TECHNIQUE :

Commission Technique :

Responsable François CLERCQ, assisté de Emmanuel BOISSIER.

6 nouveaux membres :

- MERLE Camille
- CAUVIN Nicolas
- MOREIRA Yohane
- GRAINDOR Stéphane
- SUIVENG Jean Charles
- ANDASMAS Hicham

Laurent BOURDIN remplace Philippe FOURE en tant que représentant de la Commission des jeunes.

Commission Féminines :

Camille MERLE en sera la responsable.

La Commission sera complétée par :

- Grégory PLEVERT (USNF)
- Virginie SINOQUET (AS MENCHECOURT)
- Pauline CORDE (AAE CHAULNES)

CDTIS :

Gestion de Monsieur Alain LECLERCQ, assisté de Monsieur Régis PATTE.

La Commission reste identique, cependant il est souhaité que chaque Président de secteur propose un nouveau candidat pour étoffer la Commission.

SECTEURS :

Amiénois :

Philippe FOURE sera le responsable de l'Amiénois qui voit l'arrivée de 5 nouveaux membres :

- Pierre RIVET (ES VERS SUR SELLE)
- Yan SEGALEN
- Pascal CANDAS (RC DOULLENS)
- Gérard COSSIN
- Jean Michel BERNAUD (OL AMIENOIS)

Ponthieu :

Régis PATTE en sera le responsable, 3 entrées dans la commission :

- Virginie SINOQUET (ABBEVILLE MENCHECOURT)
- Jérôme ROGEL (AUXILOISE)
- Hervé DOUDOUX (US QUEND)

Santerre :

Roland GRAIN sera le responsable, 5 arrivées :

- NOTEL Pascal
- LEFEBVRE Pascal
- FIAKOWSKI Ludovic
- DEFOSSEZ Aurélien
- DUBOIS Dominique

Vimeu :

Responsable, Alain CRESSON, 5 nouveaux membres :

- LECOMTE Franck
- HANQUIEZ William
- GOURLE Stephane (US FRIVILLE)
- NOZIERE Blandine (AS VISMES)
- PLEVERT Grégory (US NF)

Alain CRESSON, responsable de la Cellule Intempéries :

Alain sera le responsable et présente la composition de la cellule :

- DELABIE Dominique.
- GOURLE Stéphane.
- PATTE Régis.
- SELLIER Mickael.
- GRAIN Roland.
- BOURDIN Laurent.
- DEBAUVAIS Jean-François.
- FOURE Philippe.
- LECLERCQ Alain.
- POLET Jacques
- LEFEBVRE Pascal.
- COSSIN Gérard
- DOBELLE Thierry.

7. DIVERS

Mail de l'AMIENS SC : Relatif à la demande de médaille pour un dirigeant.
Réponse sera rendue au club.

Actuellement, sans vision sur la possibilité de réaliser une remise de médaille en présentiel lors de l'AG prévue en juin, le Président demande une réflexion sur la mise en valeur de nos dirigeants bénévoles.

En effet, plusieurs possibilités sont à étudier :

- se rendre dans les clubs, pendant leurs AG, afin de mettre le dirigeant du club en valeur devant l'ensemble des licenciés du même club.
- Pendant la réunion générale de secteur
- Pendant une manifestation telle « Les Trophées du Vimeu », qui serait effectué dans chaque secteur (Amienois, Santerre et Ponthieu)
- Remettre uniquement les médailles d'or en AG

Reprise des compétitions, Philippe FOURE souhaite rappeler quelques informations importantes issues du COMEX du 17/12/20 :

Les principes que les Ligues et les Districts s'accordent à adopter, pour l'ensemble de leurs compétitions, sont à ce jour les suivants :

1. Chaque instance doit tout mettre en œuvre pour tenter d'arriver à terminer au moins la phase Aller dans l'ensemble de ses championnats
2. Annulation de l'ensemble des coupes régionales et départementales, afin de récupérer des dates pour les matchs de championnat
3. Le jour de la reprise des championnats, reprendre à partir de la journée qui devait être jouée au moment de l'arrêt, et non à la journée correspondant à la date de la reprise
4. En cas de terrain impraticable, afin d'éviter le report du match, le club recevant devra par tout moyen trouver un terrain de repli et à défaut la rencontre sera inversée
5. Aucune rencontre de championnat de la saison 2020/2021 ne pourra être disputée après le 30 juin 2021, dernier jour de la saison en cours
6. Application stricte du nombre d'accessions et de relégations prévu en début de saison

Les solutions retenues par les Ligues et les Districts, pour la reprise de leurs championnats, sont les suivantes :

➤ Solution A : mener le championnat à son terme ou le plus loin possible

Cette solution n'implique pas de modifier la formule sportive de la compétition, puisque la phase Retour est maintenue.

Deux hypothèses pourront alors se présenter lorsque cette solution aura été mise en œuvre :

- Le championnat est arrivé à son terme au plus tard le 30 juin 2021 : les montées/descentes se font sur la base d'un classement complet, comme lors d'une saison normale ;
- Le championnat n'est pas arrivé à son terme au plus tard le 30 juin 2021 : les montées/descentes se font sur la base du classement au jour de l'arrêt définitif du championnat, avec application de la règle du quotient si toutes les équipes du groupe n'ont pas joué le même nombre de matchs, c'est-à-dire que la position au classement de chaque équipe sera dans ce cas déterminée par le quotient issu du rapport entre son nombre de points et son nombre de matchs (quotient arrondi à la deuxième décimale au maximum).

➤ Solution B : arrêter à la fin de la phase aller puis organiser un mini-championnat

Cette solution impliquera de modifier la formule sportive de la compétition puisque la phase Retour sera annulée.

Cette nouvelle formule sportive, visant à réduire le nombre de matchs à disputer, est organisée dans les conditions suivantes :

- La phase Aller doit avoir été intégralement disputée dans chaque groupe (toutes les équipes du groupe se sont donc rencontrées une fois) ;
- Dès que l'intégralité de la phase Aller a été disputée, il est procédé à une seconde phase, incluant toutes les équipes du groupe (y compris les équipes non éligibles à l'accession), étant précisé que tous les points acquis par chaque équipe lors de la phase Aller sont conservés pour la seconde phase :

- **Mini-championnat « poule d'accession »** : les équipes de la première partie du classement à l'issue de la phase Aller s'affrontent toutes une fois, afin de générer un classement cumulant phase Aller et mini-championnat, sur la base duquel se feront les accessions en division supérieure,

- **Mini championnat « poule de maintien »** : les équipes de la seconde partie du classement à l'issue de la phase Aller s'affrontent toutes une fois, afin de générer un classement cumulant phase Aller et mini-championnat, sur la base duquel se feront les relégations en division inférieure.

- Si jamais la seconde phase ne peut pas aller à son terme : les montées/descentes se font sur la base du classement existant au jour de l'arrêt du mini-championnat (ce qui inclut donc les matchs de la phase Aller et les matchs ayant été joués dans le cadre du mini-championnat), avec application de la règle du quotient exposée ci-avant si toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs ;

- Dans les groupes impairs, la poule de maintien comprendra une équipe de plus que la poule d'accession,

- Une équipe forfait général à l'issue des matchs Aller sera placée numériquement dans la poule de maintien.

Le Comité Exécutif tient à préciser que dans un championnat à plusieurs groupes, il est préconisé d'appliquer une solution identique pour tous les groupes du championnat, dans un souci d'équité sportive entre les différents clubs dudit championnat.

Prochain bureau à définir.

Prochain Comité Directeur le 30/01/21 à 9h30 à Vauchelles les Quesnoy.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE